

# BARÈME DES HONORAIRES OFNMI

Tarifs applicables au 15 février 2024

## TRANSACTION VENTE

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

### Rapport d'expertise immobilière en valeur vénale

**GRATUIT** dans le cadre d'une mise en vente par l'intermédiaire d'un mandat exclusif OFNMI.  
**120 euros TTC** dans le cadre de toutes autres demandes de valeurs.

### Immobilier de Stationnement / Box / Garage / Cave

**Sur le prix de vente(\*) hors honoraires TTC, forfait de 1500 € TTC**

(\*) Pour un prix de vente maximum de 25 000 € TTC, au-delà et en fonction du bien, un des barèmes ci-dessous sera applicable.

### Immobilier d'Habitation et Terrain

Sur le prix de vente hors honoraires TTC:	Honoraires maximum TTC:
<b>Jusqu'à 70 000 €</b>	<b>Forfait de 5000 €</b>
<b>De 70 001 à 100 000 €</b>	<b>7.5 %</b>
<b>De 100 001 € à 200 000 €</b>	<b>6.5 %</b>
<b>De 200 001 € à 400 000 €</b>	<b>5.5 %</b>
<b>De 400 001 € à 600 000 €</b>	<b>4.5 %</b>
<b>Plus de 600 001 €</b>	<b>4 %</b>

### Immobilier Commercial, Industriel et Tènement

Sur le prix de vente hors honoraires HT:	Honoraires maximum HT:	Honoraires maximum TTC:
<b>Jusqu'à 80 000 €</b>	<b>Forfait de 7000 €</b>	<b>Forfait de 8400 €</b>
<b>Plus de 80 001 €</b>	<b>8 %</b>	<b>9.6 %</b>

